



Suivi pédagogique lors de la quatorzaine au second degré

Mon enfant est en quatorzaine, comment peut-il continuer ses apprentissages ?

Chaque jour les enseignants déposent les consignes et la documentation nécessaires dans Pronote ou Teams pour que les élèves absents puissent continuer leurs apprentissages.

Comment mon enfant sait-il où trouver les consignes et ce qui est prévu par son professeur ?

Chaque professeur a informé ses classes du protocole qu'il met en place pour donner documents et consignes aux élèves absents.

Est-ce qu'un autre élève peut être le binôme de mon enfant ?

Oui, dans chaque classe des équipes de binômes sont formées depuis le début de l'année. Le binôme est un élève relai qui avec les professeurs entretient le lien entre la classe et l'élève en quatorzaine.

Est-ce que des adultes vont prendre contact avec mon enfant ?

Oui, une mission relai a été créée au lycée. Il s'agit de prendre contact rapidement avec un élève en quatorzaine, de faire le point avec lui pour faciliter son travail à distance et d'organiser la communication.

Est-ce que les cours peuvent être retransmis en visioconférence de la classe vers la maison ?

Pour des raisons techniques, didactiques et pédagogiques, il n'est pas possible de faire un cours de qualité en menant de front présentiel et distanciel dans la même séance.

Est-ce que mon enfant peut faire à la maison les évaluations prévues en classe par les professeurs ?

Non, les évaluations sur table se font sous la surveillance d'un enseignant ou d'un personnel du lycée. Il n'est donc pas possible de les faire à la maison. Cependant, les enseignants portent un regard bienveillant sur chaque situation et sauront mettre en place une réponse adaptée, y compris en faisant faire l'évaluation au retour de l'élève s'il juge nécessaire de le faire.

Est-ce que ce dispositif concerne les élèves absents pour un autre motif que la Covid-19 ?

Non, ce dispositif exigeant ne concerne que les élèves éloignés pour 14 jours en raison de la Covid-19. Les moyens matériels et humains mobilisés ne peuvent pas être étendus à tous les cas d'absence.

Il convient alors de se reporter à ce qui se fait habituellement : regarder chaque jour les données sur Pronote et se mettre en contact avec son binôme pour obtenir les documents et informations nécessaires.

Le lycée fait déjà beaucoup pour le suivi des élèves en quatorzaine mais existe-t-il d'autres sources d'apprentissage ?

Des parcours pédagogiques conçus pour un apprentissage à la maison : école primaire (de la petite section de maternelle au CM2), collège (de la 6e à la 3e) et lycée (de la seconde à la terminale) et un système de classes virtuelles sécurisé sont proposés par le CNED dont voici le lien : <https://www.cned.fr/maclassealamaison> .

Cette organisation vient en complément du dispositif « relai » engagé par le LFM. L'accès est simple ; il suffit de s'inscrire.